

Cette supposition est fautive. Elle n'est autorisée, en effet, par aucune expression de l'Encyclique.

Nous opposerons le même démenti à ceux qui voient dans le document pontifical un indice d'un changement prochain dans les rapports du Vatican avec l'Italie officielle.

Ces observations doivent suffire pour empêcher des opinions erronées de s'accréditer dans la presse et le public.

* * *

M. Spuller dans la *République Française* s'exprime ainsi :

“ La lettre Encyclique adressée le 1er novembre au monde catholique par le Pape Léon XIII est un document d'une importance qu'il convient de relever sans la surfaire. Il ne s'agit nullement, comme des esprits ardents seraient enclins à le croire, d'un désaveu indirect des doctrines de la papauté catholique sur le gouvernement chrétien des Etats. L'Eglise se flatte volontiers d'être immuable, et il faut la prendre telle qu'elle se donne quand on prétend examiner les actes de ses chefs dans leur véritable esprit et au point de vue où ils se placent. Léon XIII, successeur immédiat du Pape Pie IX, en la personne duquel a été défini et proclamé le dogme de l'infaillibilité doctrinale, ne pouvait songer à déclarer nul et non-avenu ce fameux *Syllabus* qui a si nettement marqué la rupture de l'Eglise avec les sociétés modernes quant aux principes qui les dirigent. Il n'a même point essayé d'atténuer, sinon de rétracter, les déclarations contenues dans la célèbre Encyclique *Mirari vos*, publiée, le 15 août 1832, par le Pape Grégoire XVI pour arrêter dans leur essor les tentatives de transformation de l'Eglise si aventureusement entreprises par les rédacteurs de l'*Avenir* soumis aux inspirations de M. de Lamennais. Au contraire, le Pape actuel, dans l'Encyclique *Immortale Dei* qu'il vient de lancer, a pris soin de rappeler les actes de ses deux prédécesseurs et les doctrines dont ils procèdent, sans toutefois les confirmer d'une manière expresse, mais pour bien marquer la tradition ininterrompue de l'enseignement dogmatique de l'Eglise catholique romaine. Il n'y a donc pas à s'y méprendre. L'Eglise et les sociétés contemporaines restent dans leurs situations respectives. La Papauté ne cède rien sur aucun point : elle maintient son enseignement, ses vues théoriques, ses prétentions doctrinales avec une inflexible rigueur.

“ Mais cette exposition nouvelle de l'enseignement catholique sous le gouvernement chrétien des Etats diffère essentiellement des actes doctrinaux du Pape Pie IX par la méthode philosophique, par les allures de style, par l'enchaînement et le tour des idées, par le ton général du discours qui ne manque ni d'ampleur ni d'habileté dans les déductions successives par lesquelles il passe à travers toutes les subtilités d'une casuistique achevée. ”

* * *

Le *National*, organe des républicains modérés et qui comprend